

INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Français]

L'EXPLORATION MINIÈRE

M. Bernard Deshaies (Abitibi, BQ) propose:

Que, de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait envisager de revitaliser l'investissement dans l'exploration au Canada, et au Québec, au moyen de stimulants fiscaux, dont les actions accréditives.

—Monsieur le Président, j'ai eu le plaisir d'intervenir le 5 juin dernier sur la motion M-292 de mon collègue, le député de Timiskaming-French River, qui portait sur les moyens d'encourager l'exploration minière, afin qu'elle puisse renouveler ses stocks à un rythme suffisant.

Sans nous être consultés, mon collègue et moi avons inscrit en cette Chambre des motions semblables pour le secteur minier. Cela démontre que plusieurs intervenants soulignent qu'il est urgent que le gouvernement et son ministre des Finances analysent tous les scénarios possibles et adoptent une politique visant à revitaliser l'exploration minière.

• (1325)

[Traduction]

Mme Catterall: Monsieur le Président, je m'excuse d'interrompre mon collègue qui parle de sa motion d'initiative parlementaire, mais je fais un rappel au Règlement, car je veux préciser que le vote est reporté à 18 heures, lundi.

Le vice-président: J'en prends bonne note.

[Français]

M. Deshaies: Monsieur le Président, donc, c'est le message que je veux transmettre aujourd'hui au moyen de ma motion, dont l'intitulé est le suivant:

Que, de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait envisager de revitaliser l'investissement dans l'exploration au Canada, et au Québec, au moyen de stimulants fiscaux, dont les actions accréditives.

On a constaté depuis longtemps une insuffisance d'exploration minière au Québec et au Canada et il y a nécessité d'agir de toute urgence pour relancer l'exploration minière à la grandeur de ce pays, afin de renouveler les réserves de minerais dans cette industrie. Cette situation est principalement due au fait que les sociétés juniors d'exploration, qui sont à la base de l'exploration minière, ne peuvent lever suffisamment de fonds publics pour exécuter leurs travaux d'exploration et que les sociétés majeures, qui ont les fonds nécessaires pour l'exploration, affectent une part de plus en plus importante de leur budget d'exploration dans les pays en développement.

Ces pays ont l'avantage d'avoir déjà des sites répertoriés, prêts à être exploités alors que, au Canada, peu de nouveaux gisements sont disponibles pour l'exploitation. Je dois rappeler à la Chambre que le Comité des ressources naturelles a consacré des audiences à cette question, l'automne dernier, pour en arriver

Initiatives parlementaires

à neuf recommandations qui ont été appuyées par tous les partis représentés à ce comité.

Malheureusement, le gouvernement a jugé bon de ne tenir aucun compte de tout le travail que le comité a effectué et de tous les témoignages que nous y avons entendus. C'est la façon dont fonctionne ce gouvernement, qui a donné au cinquième rapport du comité, intitulé *Sortir l'industrie minière du trou*, la réponse suivante: «Maintenir l'industrie minière dans le trou.»

En rejetant la presque totalité des recommandations de ce rapport, je doute fort que les ministres, tant des Finances que des Ressources naturelles, aient été vraiment conscients de la réelle portée de leurs décisions sur l'exploration minière au Canada et au Québec.

Tous les intervenants qui ont à coeur l'exploration minière sont déçus de ce gouvernement, qui n'a tenu compte d'aucune de leurs recommandations basées sur leur expertise et leur savoir-faire dans le domaine minier. J'aimerais rappeler à ce gouvernement que plus d'un quart du commerce canadien repose sur le secteur des ressources naturelles et qu'il est temps que le gouvernement considère l'industrie minière comme un axe important de développement économique de notre société dans l'atteinte des priorités nationales qui sont, selon le gouvernement libéral, l'emploi et la croissance.

Les mines qui fermeront leurs portes dans quelques années en raison de l'épuisement de leurs réserves ne seront pas remplacées si de nouveaux sites ne sont pas découverts. Cela entraînera des mises à pied importantes et des effets très négatifs sur l'économie canadienne, et principalement sur celle des régions minières dans les secteurs de la transformation des métaux, du transport et des autres infrastructures.

Une réaction immédiate s'impose si l'on veut renverser cette tendance d'ici l'an 2000, compte tenu qu'il faut en moyenne cinq à sept ans entre la découverte d'une mine et sa mise en production. Si cela ne se produit pas, l'industrie disparaîtra progressivement. Il y a une urgence de renouvellement des réserves de minerais, car l'industrie minière est aux prises avec l'un des défis les plus difficiles qu'elle ait eu à affronter depuis de nombreuses années.

À cause de la dispersion des investissements miniers à l'étranger, les réserves canadiennes connues de métaux ont diminué. En 1992, 28 mines ont fermé alors que seulement huit ouvraient. Les raisons sont multiples mais cette tendance doit être renversée, sinon l'industrie disparaîtra au cours des 20 prochaines années.

Les réserves des métaux communs diminuent depuis 1980 et elles sont peu susceptibles d'être remplacées à un rythme suffisant dans un avenir prochain. L'industrie a fait sa part. À de nombreuses reprises, l'industrie a formulé ses inquiétudes au gouvernement du Canada qui, au lieu de faciliter le processus d'adaptation à la nouvelle compétition internationale des pays, surtout du tiers monde, aggrave en fait ses problèmes en laissant le climat d'investissement dans le secteur minier se détériorer par rapport à celui qui règne dans les pays concurrents.